

 <p>MAIRIE DE LABENNE Place de la République 40530 LABENNE</p>	<p>Poste occupé par</p>
	<p>Fonction MAITRE NAGEUR</p>
<p>AFFECTATION</p> <p>Service(s) : Camping municipal Durée hebdomadaire de travail : 35 heures</p>	<p>Supérieur hiérarchique direct Labarbe Christine Directrice du camping municipal</p>
AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS	
<ul style="list-style-type: none"> – Encadrement et animation d'activités aquatiques – Surveillance, sécurité et prévention des activités aquatiques – Accueil des publics 	
RELATIONS FONCTIONNELLES	
<p><u>En interne :</u> relations fréquentes avec les services de la collectivité</p> <p><u>En externe :</u> contacts directs et permanents avec le public ; relations avec d'autres collectivités et partenaires</p>	
MISSIONS PRINCIPALES	
<ul style="list-style-type: none"> - Description générale du poste : Le MNS assure la surveillance des bassins et la sécurité des usagers, Il anime les activités aquatiques de la piscine communale, en lien avec la mairie, Il participe à l'entretien du bassin et au contrôle des eaux. Grade : ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) <p>1. Surveillance, sécurité et prévention des activités aquatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence OBLIGATOIRE sur le bassin durant toute la plage horaire accueillant le public, - Application du règlement intérieur de la piscine et de la réglementation, les faire respecter par les usagers, - Application des procédures d'interventions destinées à assurer la sécurité des utilisateurs (notamment le POSS : Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours), - Intervention de secours dans tous lieux du bâtiment : prise d'initiative en cas d'urgence, pratique des gestes de premiers secours et de réanimation, avant l'arrivée des services d'urgences, ☑ Repérage des comportements à risque, - Contrôle journalier du matériel de secours mis à disposition, ☑ Détection d'anomalies des matériels de secours et d'entretien, - Contrôle réglementaire des caractères physico chimiques de l'eau des bassins - Participation aux activités d'entretien. <p>2. Encadrement et animation d'activités aquatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des outils d'animation et de surveillance (jeux nautiques, lignes d'eau, matériel d'apprentissage), - Adaptation de l'intervention en fonction des publics, des niveaux et des capacités d'apprentissage, 	

- Propositions et organisations d'activités quotidiennes et/ou hebdomadaires
- Entretien du matériel pédagogique.

3. Accueil des publics :

- Renseignements et conseils aux usagers sur les activités aquatiques et l'utilisation du matériel,
- Dialogue avec les usagers et règlement des conflits potentiels.
- (EPI utilisés – matériel mis à disposition)
- Travail le week-end et la soirée par roulement
- Annualisation du temps de travail (remplacement...) - Protections auditives, vestimentaires et visuelles individuelles

MISSIONS ANNEXES

Traitement des eaux :

- Analyse de la qualité de l'eau
Identification et mise à jour d'information juridique réglementaire et technique
- Étalonnage des pompes doseuses
- Dosage des produits et remplissage des bacs ☒ Nettoyage des filtres à sable
- Suivi des consommations (fluides, fournitures...) pour anticipation sur l'approvisionnement

COMPETENCES REQUISES

- Titulaire du BEESAN (Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation), BPJEPS AAN (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation et du Sport, option Activités Aquatiques et de la Natation) ou autre diplôme universitaire conférant le titre de MNS (licence STAPS entraînement et UE Aquatique),
- À jour du recyclage en secourisme (PSE1) et du CAEPMNS (Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de MNS) (révision quinquennale),
- Connaissance de Pédagogie des activités physiques et sportives (techniques et outils), Réglementation des activités aquatiques, Règles d'utilisation du matériel aquatique et des équipements, Réglementation des Activités Physiques et Sportives (APS), POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours) et procédures d'urgence en cas d'incident.
- Force de propositions,
- Capacité à transmettre un savoir en s'adaptant au public,
- Capacité d'adaptation pour assurer la continuité du service public.

QUALITÉS REQUISES (savoir-être)

- Aptitude physique à l'exercice de la profession,
- Sens de la pédagogie, patience et disponibilité,
- Ouverture aux relations humaines, sens de l'accueil et du service public,
- Travail et esprit d'équipe,
- Adaptabilité en fonction des besoins du service,
- Dynamisme, réactivité et esprit d'initiative, rigueur, autonomie, capacité décisionnelle,
- Respect de la hiérarchie, mise en valeur de l'image de la commune,
- *Discrétion.*

Date et signature de l'agent :

Date et signature du chef de service :

Date et signature du Directeur Général des Services :

|

|